Département de la SAVOIE - Arrondissement de CHAMBÉRY

MAIRIE DE SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT

Place René Cassin – 73670 - Tel.: 04 79 65 81 33 - Fax: 04 79 65 81 72 - contact@saintpierredentremont.org

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL Du samedi 29 mars 2014

Secrétaire de séance : I. CAVALLO

Présents (10): T. AO, B. BIENASSIS, L. BOCCHINO, I. CAVALLO, G. CERUTTI, E. CHARRIER,

X. DELAPORTE, C. ERROUET, R. FONSECA, P. REBELLA

Absents (0):/

Absents excusés (1): S. SAULE

Pouvoirs (1): S. SAULE à X. DELAPORTE

Quorum (6): atteint

1. Délibération

1. Election du maire

Il s'agit de procéder à l'élection du maire. Brigitte BIENASSIS est candidate.

VOTE: Votants: 11 Pour: 11 Contre: 0 Abst: 0 ADOPTEE

2. Choix du nombre d'adjoints

Il s'agit de déterminer le nombre d'adjoints au maire. Le nombre proposé est trois adjoints.

VOTE: Votants: 11 Pour: 11 Contre: 0 Abst: 0 ADOPTEE

3. Election des adjoints au maire

Il s'agit de procéder à l'élection des adjoints au maire. Louis BOCCHINO est candidat au poste de 1^{er} adjoint. Elsa CHARRIER est candidate au poste de 2^{ème} adjointe, Xavier DELAPORTE et Pierre REBELLA sont candidats au poste de 3^{ème} adjoint.

Les résultats des votes sont les suivants :

1^{er} adhoint - Louis BOCCHINO : Votants : 11 Pour : 11 Elu

2^{ème} adjointe - Elsa CHARRIER : Votants : 11 Pour : 10 Blanc : 1 Elue

3^{ème} adjoint : Votants : 11 Blanc :1

Xavier DELAPORTE: Pour: 9 Elu

Pierre REBELLA Pour : 1

2. Sujets à traiter / Informations :

Mandats dans les organismes extérieurs

Lors de la prochaine séance du conseil municipal, il s'agira de désigner les représentants de la commune dans les différents organismes externes : comité syndical du Parc naturel régional de Chartreuse, du SIVOM des Echelles, du SIAGA, du syndicat intercommunal du collège, du SIVG, de l'ASA de la forêt des Entremonts, conseil d'administration de l'Office du Tourisme des Entremonts, de l'AADEC, du CIAS, représentants au conseil d'école, correspondant défense. La liste des mandats attribués lors du précédent mandat est remise en séance.

Pour mémoire, les représentants de la commune au comité syndical de la communauté de communes Cœur de Chartreuse sont le maire et le 1^{er} adjoint.

Commissions communales

Lors de la prochaine séance du conseil municipal, il s'agira de définir le nombre et la composition des commissions communales. La liste des commissions communales du précédent mandat est remise en séance.

D'ores et déjà, le conseil municipal propose de constituer deux commissions qui doivent se réunir avant la date de la prochaine séance

- Commission du personnel à réunir entre le 11 et le 16 avril : Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Pierre REBELLA.
- Commission école, à réunir avant le 16 avril pour la réforme des rythmes scolaires : Louis BOCCHINO, Thida AO, Elsa CHARRIER, Pierre REBELLA. Cette commission se réunira en interne puis avec les représentants sur conseil municipal de St Pierre d'Entremont Isère s'ils en sont d'accord.

Le conseil municipal souhaite rencontrer le conseil municipal de la commune de Saintpierre d'Entremont Isère pour se présenter, se connaître et échanger sur les objectifs des deux équipes et les coopérations souhaitées. Le maire prendra contact avec le maire de St Pierre d'Entremont Isère.

Délégations du conseil municipal au maire

Lors de la prochaine séance du conseil municipal, il s'agira de définir les délégations que le conseil municipal souhaite attribuer au maire. La liste des délégations possibles est remise en séance.

Indemnités du maire et des adjoints

Le barème maximal des indemnités du maire et des adjoints et celui pratiqué au cours du précédent mandat sont remis en séance. Lors de la prochaine séance du conseil municipal, il s'agira de définir le montant des indemnités attribuées au maire et aux adjoints.

Autres décisions à prendre en début de mandat

Calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2014 :

o Mercredi 16 avril 2014

Jeudi 22 mai 2014

Jeudi 26 juin 2014

o Jeudi 10 juillet 2014

Mardi 26 août 2014

o Jeudi 25 septembre 2014

o Mardi 28 octobre 2014

o Jeudi 27 novembre 2014

o Jeudi 18 décembre 2014

3. QUESTIONS DIVERSES

Navette stations de sports d'hiver

G Cerruti signale que les horaires de la navette stations de sports d'hiver ne sont pas adaptés aux horaires d'ouverture et de fermeture des stations. Il souhaite qu'ils soient revus pour la prochaine saison d'hiver. Le maire fera un courrier dans ce sens au maire d'Entremont le Vieux, commune qui gère cette prestation pour les trois communes (St Pierre d'Entremont Savoie, Isère et Entremont le Vieux). Pour mémoire, cette prestation est financée par le conseil général de la Savoie et par les trois communes bénéficiaires (à part égale du reste à charge).